



unif77

N° Dossier : WDF1309078-1



Demande de Remboursement Plan de formation avec Aide Financière

Icom : 28231889
ASP A DOMICILE
IMMEUBLE LE MILLENIUM
9 BIS BD MENDES FRANCE 77600 BUSSY SAINT GEORGES
BRANCHE : Aide à domicile (-11)

UNIFORMATION Délégation IDF
Téléphone : 0969 32 79 79
Télécopie : 01 56 95 03 61
unif77@unif77.fr

Organisme de formation

N° de déclaration d'activité* 1,1,7,7,1,0,0,0,1,7,7

N° Siret 1,9,7,7,0,9,3,1,4,0,0,0,2,9

Raison sociale : GRETA MTI

Adresse : LYCEE PIERRE DE COUBERTIN CHAUSSEE DE
PARIS BP 20166

Ville : MEAUX CEDEX CP : 77335

Tél : 0,1,6,4,1,0,2,9,5,0

*L'activité d'organisme de formation est subordonnée à la possession d'un numéro de déclaration d'activité auprès de la préfecture de région

A retourner à :

UNIFORMATION : CTN, Dossiers
TSA 51256
75564 PARIS CEDEX 12

Projet spécifique :

Action de formation

Intitulé : INGENIERIE EN FORMATION

Dates de la formation faisant l'objet de la demande :

Début 03/2/18 Fin 18/12/18

Durée de la formation 15.00 h réparties sur 5 00 j

Lieu de la formation (ville) : CHAMPS SUR MARNE

CP : 77420

Les stagiaires

Compléter la page 2 (renseignements obligatoires)

Remboursement demandé

Coût pédagogique (pour les formations internes, ce coût correspond au salaire chargé du personnel enseignant salarié de l'entreprise)

Pour les entreprises assujetties à la TVA, Montant HT _____ €

Pour les entreprises exonérées de TVA, Montant TTC _____ €

690 € → GRETA

Rémunération du personnel en formation (charges patronales incluses) _____ €

Allocation formation (pour les heures Hors Temps de Travail) _____ €

Frais annexes du personnel en formation

Hébergement : nombre de nuit d'hôtel _____ soit _____ €

Restauration : nombre total de repas _____ soit _____ €

Déplacements : train, autres, voiture: kilométrage _____ soit _____ €

Autres frais sur justificatifs (Péage, Location Salle ...) _____ soit _____ €

TOTAL _____ €

Unif77 règle directement le coût pédagogique au formateur (Pour les employeurs assujettis à la TVA : Unif77 ne vous rembourse que la facture hors taxes. De ce fait, le remboursement direct à l'organisme de formation assujetti à la TVA est impossible) oui non

Est-ce votre dernière demande de remboursement pour cette action de formation ?

oui non

A joindre obligatoirement

- 1 - La convention de formation précisant la durée et le coût de la formation
- 2 - La facture originale de l'organisme de formation (copie pour les entreprises assujetties à la TVA faisant appel à un organisme de formation également assujetti)
- 3 - L'attestation de présence des stagiaires établie par l'organisme de formation et signée par les stagiaires
- 4 - L'original des pièces justificatives des « autres frais » (Péage, Location Salle ...) éventuels à détailler
- 5 - Les justificatifs des dépenses liées au remplacement des stagiaires, si la lettre d'accord d'aide financière le stipulait

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des éléments déclarés.
Nom et qualité du signataire, visa et cachet de l'employeur

Fait à

Bussy le 23/01/19

BAST Arielle
Présidente

ASP A DOMICILE
Aux Services Des Particuliers À Domicile
Association Loi 1901
9 Bis Bd Mendès France - Immeuble Le Millénium
77600 BUSSY SAINT GEORGES
Siret 229 105 113 00015 Code APE 9509Z
Tel. 01 61 44 02 00 Fax 0972 48 66 48

Unif77 - Tel. : 0969 32 79 79 - www.unif77.fr

Unif77 - VOTRE PARTENAIRE EMPLOI ET FORMATION ECONOMIE SOCIALE + HABITAT SOCIAL + PROTECTION SOCIALE



N° Dossier : WDF1309078-1
 N° Icom : 28231889
 N° Adhérent : 77 01 179366 001
 Raison sociale : ASP A DOMICILE

Demande de Remboursement Plan de formation avec Aide Financière

Numéro de sécurité sociale (les 10 premiers chiffres)	Nom	Prénom	CP et ville du lieu de travail	Emploi occupé	CSP (a)	Nature du contrat (b)	Catégorie d'action (c)	Nombre d'heures rémunérées	Nombre d'heures DIF (d)	Nombre d'heures HTT (e)	Rémun. charges comprises (si demandée)	Allocation de formation si HTT
1 _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	BAJT	Arielle	77600 Bussy St George	Plantation Société Rémunérée								
2 _ _ _ _ _ _ _ _ _ _												
3 _ _ _ _ _ _ _ _ _ _												
4 _ _ _ _ _ _ _ _ _ _												
5 _ _ _ _ _ _ _ _ _ _												
6 _ _ _ _ _ _ _ _ _ _												
7 _ _ _ _ _ _ _ _ _ _												
8 _ _ _ _ _ _ _ _ _ _												
9 _ _ _ _ _ _ _ _ _ _												

Pour remplir votre Demande de remboursement : veuillez vous référer aux listes ci-dessous

(a) : CSP = catégorie socioprofessionnelle

- 1 Ouvrier non qualifié
- 2 Ouvrier qualifié
- 3 Employé
- 4 Agent de maîtrise/technicien
- 5 Ingénieur et cadre

(b) : nature du contrat

- 1 Salarié en contrat à durée indéterminée (CDI)
- 2 Salarié en contrat à durée déterminée (CDD)
- 3 Dirigeant bénévole
- 10 Contrat d'Engagement Educatif (CEE)
- 14 Emploi d'avenir CDI
- 15 Emploi d'avenir CDD
- 16 Contrat Unique d'Insertion CDI (CUI CDI)
- 17 Contrat Unique d'Insertion CDD (CUI CDD)
- 18 CDD d'insertion (CDDi)
- 19 CDD d'Usage (CDDU)
- 20 CUI-Parcours Emploi Compétences CDI
- 21 CUI-Parcours Emploi Compétences CDD

(c) : Catégorie d'actions

- 1 Les actions d'adaptation au poste de travail ou liées à l'évolution des emplois ou au maintien de l'emploi dans l'entreprise
- 2 Les actions de développement des compétences

(d) : Nombre d'heures DIF

Il s'agit du nombre d'heures DIF mobilisé par le salarié pour cette action de formation

(e) : Nombre d'heures HTT

Il s'agit du nombre total d'heures de formation réalisées hors temps de travail faisant l'objet du versement de l'allocation de formation (heures DIF HTT comprises). Attention ! Si la formation se déroule HTT et qu'elle vise l'obtention d'une certification, un bilan de compétences, une action de validation des acquis de l'expérience, la conclusion d'une convention de formation tripartite est obligatoire

Objet: RE: Problème sur l'interface du site web : Demande de remboursement 282 31 889
Date: mercredi 23 janvier 2019 à 15:40:07 heure normale d'Europe centrale
De: Maison Laura
À: 'arielle.bajt@aux-services-des-particuliers.com'
Cc: Maced-Hereson Christelle
Catégorie: A FAIRE
Pièces jointes: image001.jpg, image002.png, image003.png, image004.png, image005.png, PC_DR_ADH 0088218.pdf

Bonjour,

Actuellement je suis malheureusement dans l'impossibilité de me connecter sur votre espace adhérent suite à un bug.

Le mieux que je puisse faire pour vous est de vous envoyer le formulaire papier à renvoyer par courrier à l'adresse mentionnée en haut du formulaire avec facture et feuilles de présence et autres justificatifs si frais annexes.

Si d'ici vendredi le site fonctionne de nouveau nous regarderons cela ensemble.

Bien cordialement,

Laura MAISON

Assistante de Formation (95, 3e, 11e et 12e)

Délégation IDF

www.uniformation.fr

0969 32 79 79 (employeurs) – 0969 32 05 55 (salariés) – 0969 32 22 76 (prestataires emploi-formation)

employeurs,
versez vos contributions 2018 >

 **uniformation**
UNION DES ENTREPRISES DE LA DISTRIBUTION
ÉCONOMIE SOCIALE – MÉTIERS SOCIAUX – PROTECTION SOCIALE

> avant le
28 février
2019

De : arielle.bajt@aux-services-des-particuliers.com [mailto:arielle.bajt@aux-services-des-particuliers.com]

Envoyé : mercredi 23 janvier 2019 11:10

À : Maison Laura

Objet : Re: Problème sur l'interface du site web : Demande de remboursement 282 31 889

Bonjour Madame Maison,

Non, je n'ai pas eu un retour

ASP

RATP
Ligne A
Bussy-Saint-Georges 856 A1

RECU DE CHARGEMENT SUR PASSE NAVIGO

Numero de session : 1
Edite le : 11/12/2018 08:26:42

N°Passe : 0661736794
PASSE NAVIGO Decouverte
Fin de validite : 24/03/2026

===

1 Forfait Navigo Semaine Z1-5
du 10/12/2018 au 16/12/2018 22,80€

CB	22,80€
TVA : 10,00%	2,07€
TVA : 0,00%	0,00€

Montant total HT	20,73€
Montant total TTC	22,80€

CONTENU DU PASSE

ANCIENNE SITUATION

PERIRE Forfait Navigo Semaine Zones 1-5
du 03/12/2018 au 09/12/2018

NOUVELLE SITUATION

Forfait Navigo Semaine Zones 1-5
du 10/12/2018 au 16/12/2018

MERCI DE VOTRE VISITE - A BIENTOT!

ASP

RATP
Ligne A
Bussy-Saint-Georges 856 A2

RECU DE CHARGEMENT SUR PASSE NAVIGO

Numero de session : 1
Edite le : 18/12/2018 09:26:33

N°Passe : 0661736794
PASSE NAVIGO Decouverte
Fin de validite : 24/03/2026

===

1 Forfait Navigo Semaine Z1-5
du 17/12/2018 au 23/12/2018 22,80€

CB	22,80€
TVA : 10,00%	2,07€
TVA : 0,00%	0,00€

Montant total HT	20,73€
Montant total TTC	22,80€

CONTENU DU PASSE

ANCIENNE SITUATION

PERIRE Forfait Navigo Semaine Zones 1-5
du 10/12/2018 au 16/12/2018

NOUVELLE SITUATION

Forfait Navigo Semaine Zones 1-5
du 17/12/2018 au 23/12/2018

MERCI DE VOTRE VISITE - A BIENTOT!

TITRE EXECUTOIRE

Valant facture

Fait à Meaux, le 31/12/2018

AUX SERVICES DES PARTICULIERS (ASP) A DOMICILE
9 bis, bld Pierre Mendès France
Immeuble Le Millénium
77600 BUSSY SAINT GEORGES

Le présent titre est exécutoire en application de l'article L252A du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions de l'article R421-68 du code de l'éducation.

GRETA des Métiers et des Techniques Industrielles de Seine et Marne

Service administratif et financier

Affaire suivie par
Claude PENY
Téléphone
01 60 23 18 29
01 60 23 44 77

Fax
01 64 35 08 43

Mél
claude.peiny@gretamti77.fr
contact@gretamti77.fr

Adresse

Lycée Pierre de Coubertin
Chaussée de Paris
BP 20166
77335 Meaux cedex

www.gmti77.greta-formation.fr

Exercice d'origine	Emis ou rendu exécutoire le	Imputation budgétaire	Vos références	Référence Facture
2018	31/03/2019	41220/7066		SCHAM411E1

A verser à réception du présent titre exécutoire la somme portée au montant total de la facture selon les indications données en dessous du présent titre

OBJET ET DECOMPTE DE LA RECETTE

Formation : Formation à l'ingénierie de formation et pédagogique
Dates prévues de formation : 3 au 18/12/18 **Lieu de formation :** Champs s/Marne
Stagiaire : Arielle BAJT
Période de facturation : 3 au 18 décembre 2018

Désignation	Quantité	Taux unitaire	Montant
Heures stagiaire	9	70,00 €	630,00 €
Heures stagiaire - observation	6	forfait	60,00 €
Montant total de la facture			690,00 €

SIRET
 197 709 314 000 29
APE
 8559 A
N° de déclaration d'existence
 11 77 P 000177

Nombre d'heures facturées à ce jour 15

Arrête le présent titre à la somme de : SIX CENT QUATRE VINGT DIX EUROS
 Non assujetti à la TVA (article 261-4-4°a du CGI)

L'ordonnateur Chef d'établissement support
 Du GRETA MTI 77
 Signature valant autorisation de
 Poursuite en cas de non paiement amiable
 Monsieur CARTON Christophe

GRETA DES METIERS ET DES
 TECHNIQUES INDUSTRIELLES 77
 Service administratif et financier
 Lycée Pierre de Coubertin
 Chaussée de Paris - BP 20166
 77335 MEAUX CEDEX
 Tél: 01 60 23 44 77-Fax: 01 64 35 08 43

L'Agent Comptable
 Monsieur GAUTHIER Roland

COUPON A JOINDRE AU REGLEMENT

Comptable chargé du recouvrement

Monsieur l'agent comptable
 Lycée Pierre de Coubertin
 Chaussée de Paris
 BP 20166
 77335 MEAUX Cedex

RIB : 10071 77000 00001002126 77 TPMELUN
IBAN : FR76 1007 1770 0000 0010 0212 677
BIC : TRPUFRP1

Références à rappeler lors du règlement
Référence facture : SCHAM411E1

Moyen de règlement

- Par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'agent comptable du lycée
 - Par virement sur le compte du Lycée. Voir RIB ci contre
 - En espèces à la caisse du Lycée Pierre de Coubertin à MEAUX
- Pour tout renseignement ou toute réclamation amiable à formuler, adressez-vous au service du GMTI 77 (tél : 01 60 23 44 77)
- La contestation amiable ne suspend pas le délai de saisine du juge

Délais et voies de recours

Le recouvrement des titres exécutoires est poursuivi jusqu'à opposition devant la juridiction compétente (article R 421-68 du code de l'Education). Toute contestation sur le bien fondé d'une créance de nature administrative doit être portée, dans le délai de 2 mois suivant sa notification, devant la juridiction administrative compétente (décret n°65-29 du 11/01/1965).

FEUILLE D'EMARGEMENTS

Formation à l'ingénierie de formation et pédagogique

Date : mardi 18 décembre 2018

Lieu : Champs sur Marne

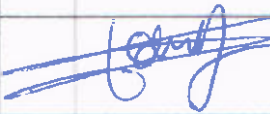

NOMS – PRENOMS	Matin 9h30 – 13h30	Après-midi 13h30 – 16h30
BAJT Arielle		
Nom du formateur	Françoise PETE	
Signature du formateur		

FEUILLE D'EMARGEMENTS

Formation à l'ingénierie de formation et pédagogique – séance d'observation DEAES

Date : vendredi 14 décembre 2018

Lieu : Lognes

NOMS – PRENOMS	Matin 9h00 – 12h00	Après-midi 13h30 – 16h30
BAJT Arielle		
Nom du formateur	BORDEAUX <i>Delissa</i>	
Signature du formateur		

FEUILLE D'EMARGEMENTS

Formation à l'ingénierie de formation et pédagogique – séance d'observation CAP AEPE

Date : jeudi 13 décembre 2018

Lieu : Champs sur Marne


NOMS – PRENOMS	Matin 9h30 – 12h30	Après-midi 13h30 – 16h30
BAJT Arielle		
Nom du formateur	Carole PEZET	
Signature du formateur		

FEUILLE D'EMARGEMENTS

Formation à l'ingénierie de formation et pédagogique

Date : mardi 11 décembre 2018

Lieu : Champs sur Marne

NOMS – PRENOMS	Matin 9h30 – 12h30	Après-midi 13h30 – 16h30
BAJT Arielle		
Nom du formateur	Françoise PETE	
Signature du formateur		

FEUILLE D'EMARGEMENTS

Formation à l'ingénierie de formation et pédagogique

Date : lundi 03 décembre 2018

Lieu : Champs sur Marne

NOMS - PRENOMS	Matin 9h30 - 12h30	Après-midi 13h30 - 16h30
BAJT Arielle		
Nom du formateur		Françoise PETE
Signature du formateur		